

FAIR-PLAY: A CHACUN SA RESPONSABILITÉ



PAR JANUSZ PIEWCEWICZ*

Dans un récent éditorial de la Revue Olympique, le Président du Comité International Olympique, Juan Antonio Samaranch a lancé un vibrant appel à la promotion de l'éthique olympique.

Le Comité International pour le Fair-Play apporte depuis trente ans sa modeste contribution à cette cause. Il a décerné durant toute cette période 243 distinctions pour des gestes de fair-play, offrant ainsi à l'attention des éducateurs des exemples à suivre - «*car rien n'est plus stimulant que l'exemple*» comme le déclarait récemment le président du CIFP, Willi Daume.

Les «chevaliers du fair-play», comme on les appelle parfois, sont ainsi distingués pour un acte qui leur a coûté ou aurait pu leur coûter la victoire - ou une chute au classement. Il y a parmi eux de grandes vedettes, mais aussi quelques écoliers débutant dans la compétition sportive.



Fair-Play

Plus l'enjeu d'une compétition est élevé, plus il devient difficile d'être généreux. Et plus l'athlète est titré (champion olympique, vainqueur de tournois professionnels dotés de considérables primes), plus le retentissement du geste de fair-play est grand. Pour les plus jeunes cependant, les actes de fair-play accomplis par les camarades de leur âge ont aussi une valeur éducative.

Interrogés par les journalistes, les auteurs de gestes de fair-play répondent le plus souvent qu'ils ont agi spontanément, sans calculer quelle serait la suite de leur acte pour leur résultat sportif.

Lorsqu'une telle attitude est une caractéristique de toute leur vie sportive, ils méritent alors une distinction au titre de la «carrière sportive marquée par un constant esprit de fair-play».

Le CIFP a distingué 130 sportifs pour de telles carrières. Ce palmarès comprend de très grands noms qui durant des années ont été à la une de la presse sportive, comme Stanley Matthews et Dino Zoff (football), Ken Rosewall et Chris Evert (tennis), Emil Zatopek et John Landy (athlétisme) ou Vera Caslavskaja (gymnastique).

De tels «chevaliers du fair-play» ont, comme l'on dit, «cette attitude dans le sang».

Mais pour bien d'autres, il est parfois nécessaire de rappeler la notion de fair-play, application de la règle écrite et «non-écrite» du sport:

A qui incombe cette tâche éducative ?

A tout l'entourage de l'athlète, chacun ayant une responsabilité particulière dont il ne devrait pas se décharger:

- aux parents, qui doivent savoir être patients et ne pas s'attendre à de grands résultats trop tôt;

- à l'entraîneur, qui est la personne la plus proche de l'athlète, et qui peut avoir une prépondérante influence en bien ou en mal;

- à l'encadrement médical, indispensable pour la préparation et la récupération dans le sport de haute compétition. C'est l'entraîneur et le médecin qui sont le mieux placés pour dissuader le sportif d'utiliser des produits interdits. Sans parler de ses autres aspects tout à fait nuisibles, le dopage fait perdre au sport toute crédibilité;
- aux éducateurs, aux dirigeants sportifs à l'échelle du club et de la fédération nationale, à toute la hiérarchie sportive du pays, aux agents et aux sponsors, qui ne devraient pas exercer de pression sur l'athlète dans sa course à l'excellence;

- aux instances mondiales, en particulier les Fédérations Internationales de sports.

L'exemple de la Fédération Internationale de Football (FIFA) à laquelle le CIFP a décerné le Trophée international du fair-play Pierre de Coubertin prouve, et ce n'est pas la première fois, que les changements de règles peuvent créer des conditions propices à un meilleur comportement sur le terrain, ce qui ne manque pas d'avoir un impact considérable sur celui du public.

Car tout ce qui se passe dans les gradins et aux alentours des stades n'est pas facile à maîtriser pour le milieu

sportif. Tous ceux qui se trouvent directement ou indirectement impliqués dans une compétition sportive - athlètes, arbitres, entraîneurs - sont tenus de respecter des règles; mais les règles s'imposant à un spectateur qui a acheté un billet paraissent moins déterminées.

Il y a dans ce domaine des exemples réconfortants; deux années de suite, le CIFP a pu décerner une distinction à un public pour son objectivité, son impartialité, son ambiance: en 1993, les spectateurs des championnats du monde d'athlétisme à Stuttgart, et en 1994 le public des Jeux Olympiques d'hiver de Lillehammer - et derrière lui tout le peuple norvégien - ont été ainsi distingués.

Mais les morts récentes d'un jeune supporter à Gênes et d'un autre en banlieue parisienne ont éclipsé ces images radieuses.

Depuis longtemps, les Fédérations Internationales recommandent des mesures préventives (obligatoires pour certaines compétitions), comme par exemple la séparation des gradins, les places assises et numérotées dans tout le stade, la vente contrôlée des billets. Les autorités publiques de nombreux pays créent des unités

spéciales de maintien de l'ordre pour s'occuper des hooligans. Ceux-ci sont répertoriés et interdits de stade.

Pendant des bagarres éclatent de temps en temps. Les victimes frustrées du chômage qui sévit dans de nombreux pays, entre autres, viennent aux rencontres sportives comme à n'importe quel rassemblement sur la voie publique, afin de 'manifeste' leur mal-vivre. La solution de leurs problèmes dépasse les capacités du mouvement sportif.

Il reste toutefois un grand travail à faire auprès des supporteurs du sport. Il arrive que leur patriotisme local se transforme en chauvinisme, qui mène aux excès. Même les clubs de supporteurs ont parfois bien du mal à maîtriser leurs membres. Beaucoup d'entre eux ont cependant accompli un excellent travail éducatif, et même ceux qui ont moins bien réussi permettent quand même de mieux identifier les spectateurs... des autres.

L'animation sonore dans les stades, les affiches, les tracts, constituent des outils appréciables pour la création d'une ambiance dans les tribunes; mais le rôle prépondérant revient à la presse sportive.

L'esprit dans lequel un spectateur vient au match dépend dans une grande mesure de la façon dont les journalistes présentent l'équipe et ses adversaires, les pronostics de résultats, le compte-rendu de la rencontre précédente. Par exemple, une critique d'une décision de l'arbitre risque de provoquer des incidents lors de sa présence ultérieure sur le terrain.

En reconnaissance du rôle des journalistes, le CIFP a créé les distinctions au titre de la promotion du fair-play. D'abord destinées aux représentants des médias, ces distinctions ont été étendues ensuite à certaines organisations comme les commissions nationales de fair-play, les clubs, les fédérations nationales et internationales. En tout, 66 distinctions au titre de la promotion ont été décernées.

S'engageant dans des campagnes éducatives contre le dopage, contre la violence, ces journalistes et ces organisations encouragent aussi les sportifs au succès et à la victoire... mais pas à n'importe quel prix.

* Secrétaire général du Comité International pour le Fair-Play.

